



SÉANCE DU VENDREDI 19 AVRIL 2013

Les membres du Comité Syndical se sont réunis au 22 rue de la Grande Haie à Montereau-Fault-Yonne sous la Présidence de Monsieur Yves JEGO, Président du SIRMOTOM.

Présents : Mmes ROBBE, ROMEI, FAUCONNET, M.M. BIGOT, CHOMET, Mmes AMIGUES, HECTOR, M. M. SARTORI, D'HAENE, BRETHÉREAU, CHAUCHAT, LIEBEN, RODRIGUEZ, Mme ANGELIER, M.M. PIERRE Claude, RICHETIN, BERGAMASCHI, GERIN Gérard, DEMELUN, PENOT, CORBIN, BELLEMAIN, PELLE, RAVETTO, POILE, Mme DALBARD, M. FONTAINE, Mme HONDERLIK, M.M. CHEREAU, JEGO, Mme DE SAINT LOUP, M.M. FONTAN, TROUVE, PORCHER, Mme FONTENAILLE, M.M. CHIANESE, BOUSSER, MARCOIN, MONCLARD, SOURIT, MUNOZ, TOURNIER, BILLARD, DEPOND, COURTOIS, PIERRE Alain, Mmes PRAT, SAGOT, M. ALLAIN, Mme MANGATAYE, représentant les communes de Balloy, Bazoches les Bray, Chatenay sur Seine, Coutençon, Egligny, Gravon, Montigny-Lencoup, la Tombe, Villeneuve-les-Bordes, **Communauté de Communes « Moret Seine et Loing »**, à laquelle sont rattachées les communes de Saint Ange le Vieil, Villemaréchal, Ville-Saint-Jacques, **Communauté de Communes « Des Deux Fleuves »** à laquelle sont rattachées les communes de Barbey, La Brosse Montceaux, Cannes-Ecluse, Courcelles en Bassée, Esmans, Forges, La Grande Paroisse, Laval en Brie, Marolles sur Seine, Misy sur Yonne, Montereau Fault Yonne, Saint Germain Laval, Salins, Varennes sur Seine, **Communauté de Communes « Gâtinais Val de Loing »** à laquelle sont rattachées les communes de Vaux sur Lunain, Villebéon, **Communauté de Communes « Bocage Gâtinais »** à laquelle sont rattachées les communes de Blennes, Chevry-en-Sereine, Diant, Flagy, Montmachoux, Noisy Rudignon, Voulx.

Représentés : M. GERIN James représenté par M. D'HAENE, M. HOCQUARD représenté par M. PIERRE Claude.

Absents : M. BOITEUX (Coutençon), Mme COLAS (Egligny), Mme GUYON (Gravon), Mme VILLIERS, M. GIBERT (Gurcy-le-Châtel), M. YWANNE (Villeneuve les Bordes), M.M. JOLY, BAYET (Dormelles), M. ZENI (Ville Saint Jacques), Mme GERMANEAU (La Brosse Montceaux), M. BLISSON (Cannes Ecluse), M. GIRAULT (Esmans), M. JODAR (Forges), M. LEFIER (la Grande Paroisse), Mme PESALOVO (Laval en Brie), M. BELLINI (Misy sur Yonne), M. MAILIER (Montereau Fault Yonne), Mme AOUIDAD (Salins), M. BATTENDIER (Lorrez le Bocage), M. ROUILLÉ (Villebéon), M.M. HENNEQUIN, BRAY (La Chapelle Rablais), M. AOUDADI (Flagy), Mme CHARET (Montmachoux), M.M. SPRIET, BERNIER (Thourry Férottes).

Absents excusés : Mmes CARTERON, HURTAULT.

Installation d'un nouveau délégué pour la commune de Villebéon

Les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité, d'accueillir le nouveau représentant de la commune de Villebéon, et d'installer Monsieur MARCOIN Didier en sa qualité de délégué titulaire au sein du SIRMOTOM.

Installation d'un nouveau délégué pour la commune de Voulx

Les membres du Comité Syndical décident à l'unanimité, d'accueillir le nouveau représentant de la commune de Voulx, et d'installer Monsieur ALLAIN Gérard en sa qualité de délégué titulaire au sein du SIRMOTOM.

Approbation des Procès-Verbaux du 18 et du 22 février 2013

Aucune remarque n'étant formulée, les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du compte administratif – exercice 2012

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le COMPTE ADMINISTRATIF de l'exercice 2012, tel qu'il lui a été présenté.

Approbation du compte de gestion du Trésorier – exercice 2012

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le COMPTE DE GESTION de l'exercice 2012, dressé par Monsieur le Trésorier du Syndicat, qui n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.

Affectation des résultats de l'exercice 2012

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité l'Affectation des Résultats de l'exercice 2012.

Instauration du Compte Epargne Temps (C.E.T)

Un compte épargne temps est institué au SIRMOTOM. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité son application.

Mise en place de la prime de service et de rendement

La prime de service et de rendement a été instituée par le décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 au profit des grades d'ingénieurs et de techniciens.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, les modalités d'attribution et de versement de cette prime.

Mise en place de la prime spécifique de service

Conformément à l'article 2 du décret n° 91-875 du 6 septembre 1991, il appartient à l'assemblée délibérante de fixer dans les limites prévues par les textes, la nature, les conditions d'attribution et le taux moyen annuel de l'indemnité spécifique de service applicables à chaque grade.

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité l'institution de la prime spécifique de service.

Lancement de l'étude pour la mise en place de la tarification incitative

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le lancement de la démarche et le lancement de l'étude sur la tarification incitative, autorisent Monsieur le Président à solliciter les subventions auprès de l'ADEME et du Conseil Général, à signer tous les dossiers et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires.

Vente Trois Moulins Habitat/SIRMOTOM, l'Hôtel de l'Intercommunalité à l'Euro symbolique

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité Monsieur le Président à acquérir l'Hôtel de l'Intercommunalité pour un euro symbolique auprès de la société Trois Moulins Habitat.

Location de l'Hôtel de l'Intercommunalité à la Mairie de Montereau-Fault-Yonne

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à signer le contrat de location entre le SIRMOTOM et la Mairie de Montereau-Fault-Yonne.

Autorisation donnée au Président à signer le contrat de reprise des piles et accumulateurs usagés collectés dans les déchetteries

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à signer le contrat à titre gratuit avec la société COREPILE, relatif à la reprise des piles et des accumulateurs usagés collectés dans les déchetteries.

Autorisation donnée au Président à signer la convention relative à l'évènement « la Tournée des DEEEglingués » du 1^{er} au 8 juin 2013

Les membres du Comité Syndical autorisent à l'unanimité, Monsieur le Président à signer une convention avec l'éco-organisme OCAD3E arrêtant les conditions selon lesquelles OCAD3E offre au SIRMOTOM de participer à l'évènement la « Tournée des DEEEglingués ».

Approbation du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés du SIRMOTOM

Les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité, le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés et de le soumettre pour approbation aux 40 communes individuellement et aux 5 communautés de communes.

Affaires et questions diverses

Monsieur le Président rappelle aux représentants de chaque commune, qu'il est impératif d'adresser aux services du SIRMOTOM, les arrêtés portant modification de la circulation et du stationnement, pour permettre à la Société de collecte d'organiser les ramassages sans perturbation.

-----00000000-----

